

**Pour plus d'informations :**  
[www.apesa-france.com](http://www.apesa-france.com)

**Contactez-nous :**  
[relation.partenaire@groupe-vyv.fr](mailto:relation.partenaire@groupe-vyv.fr)

**RMA** est une union d'assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 269 682. Numéro LEI 969500YZ86NRB0ATRB28. Siège social : 46 Rue du Moulin, BP 62127, 44121 Vertou Cedex.

**APESA France**, association déclarée, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 818 865 479. Siège social : 31, rue du Cormier 17100 SAINTES.

**Harmonie Mutuelle**, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473, numéro LEI 969500LLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

**Groupe VYV**, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E06R1LL4UF62. Siège social : Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15.



PARAGRAPHE:imagineurs - Document non contractuel - Photo : © Gettyimages - iStock-0419



## **APESA**, l'Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë

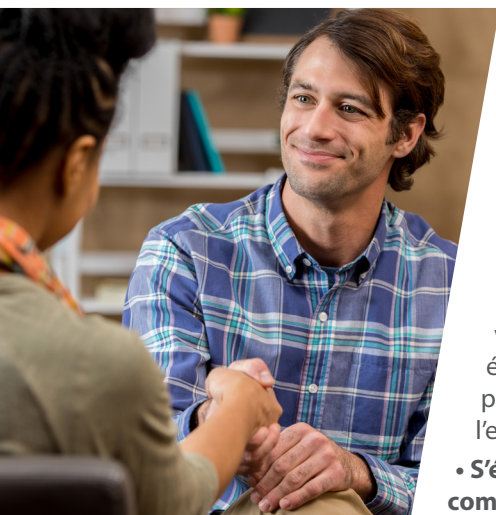
GRUPE  
**vyv**



  
**Harmonie  
mutuelle**  
GRUPE **vyv**

## APESA, un dispositif innovant d'aide aux entrepreneurs en souffrance

APESA permet à tout professionnel (juge, greffier, mandataire, expert-comptable, avocat...) en contact avec un entrepreneur en souffrance, formé et identifié comme sentinelle, de lui venir en aide en lui proposant un soutien psychologique réalisé par un psychologue libéral. **Ce dispositif s'adresse au chef d'entreprise et à son conjoint en cas de nécessité.** Il est composé d'un réseau de 750 psychologues libéraux identifiés et formés par APESA France.



### Ce dispositif a pour objectif de :

- **Prévenir le risque suicidaire** du chef d'entreprise.
- **Communiquer sur l'aide** apportée en donnant aux acteurs intervenants auprès des dirigeants d'entreprise et lors des procédures collectives dans les tribunaux de commerce, les moyens d'identifier la souffrance d'un dirigeant, et de lancer une alerte vers un dispositif de veille sanitaire. Ce dispositif va se charger de l'évaluation et de l'organisation éventuelle d'une prise en charge par l'un des psychologues du réseau APESA formé lui aussi, à l'entretien de crise, et aux procédures collectives.
- **S'étendre** au plus grand nombre de **tribunaux de commerce et de chambres consulaires** de l'hexagone.

## Un processus simple

Un processus simple, conçu pour être rapide, gratuit et à proximité du lieu de vie du dirigeant concerné qui a toujours donné son accord pour se faire aider.

Il se déroule en plusieurs phases :

- Repérage d'une souffrance aiguë par une sentinelle formée et identifiée par le réseau.
- Fiche Alerte numérique lancée par la sentinelle avec l'accord de la personne vers le dispositif de coordination assuré par RMA.
- Rappel de la personne dans les 2 heures qui suivent l'alerte.
- Organisation d'une prise en charge avec un psychologue du réseau APESA à proximité du lieu de résidence de la personne concernée.

Si le risque est moins important qu'estimé, d'autres prises en charge sont possibles :

- Orientation vers des acteurs relais de l'action sociale pour d'autres formes d'aides pratiques (assistantes sociales ou conseillère en économie sociale et familiale).

## Harmonie Mutuelle, Groupe VYV et RMA soutiennent APESA

Harmonie Mutuelle - Groupe VYV, acteur global de santé, a pour vocation d'accompagner ses adhérents tout au long de leur vie. Soutenir APESA, est en phase avec ses **valeurs fondatrices de solidarité**, avec sa vision sociétale, économique et humaine.

Cette démarche d'aide et d'intervention peut être assimilée à une **prévention d'extrême urgence** mais aussi à un **accompagnement actif de la santé du dirigeant**.

Harmonie Mutuelle - Groupe VYV apporte ainsi une solution aux organisations patronales confrontées à la complexité de l'accompagnement de leurs membres lorsqu'ils sont en difficultés financières ou entrés dans le cadre des procédures collectives.

À ses côtés, **RMA** (Ressources Mutuelles Assistance), spécialisée dans l'assistance aux personnes, apporte une **réponse adaptée** au chef d'entreprise en souffrance psychologique aiguë. En effet, son pôle psycho-social est **expert dans l'accompagnement personnalisé à distance**.



Principal opérateur du Groupe VYV pour l'assistance aux personnes, **RMA** compte plus de **70 mutuelles adhérentes** et construit ses services en privilégiant la relation humaine et les valeurs d'éthique, de solidarité et de proximité. RMA est **l'unique assistant mutualiste en France** et compte, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, plus de 7 millions de familles couvertes, soit plus de **12 millions de personnes protégées**.